

District de la Sarthe de Football



COMMISSION DEPARTEMENTALE VETERAN Procès-verbal N° 02 Réunion du 15 OCTOBRE 2021



Président	Régis FOREST		
BLIN Jean-Claude	Présent	NEGRIER Gérard	Présent
CHEVALERE Jacques	Présent	PAPIN Patrick	Excusé
DAUBTERRE Bruno	Présent	RABETTE Henri	Présent
FOREST Régis	Présent	TELLIER Alain	Présent
JOUBERT Dominique	Présent	VIDIS Gérard	Présent
LIVET Jacques	Présent		

I. LE CHAMPIONNAT – LES REPORTS

Avec l'accord du District, et compte tenu de la situation « exceptionnelle » liée au COVID, la commission a décidé **de ne pas comptabiliser les REPORTS** qui ont été sollicités les 19 et 26 septembre 2021.

Ces reports ont été fixés aux 12 décembre 2021, 16 janvier 2022, et pour certains aux 13 février 2022.

La comptabilisation des reports redémarrera à compter du Dimanche 10 Octobre 2021.

II. LA COUPE BAUDRON-MAUBON-VILLENEUVE (1^{er} tour du 03/10/2021)

2 équipes ont déclaré forfaits liés au COVID. La commission décide de reverser les 2 équipes : Changé CS 2 et Laigné ST Ouen dans la dernière coupe (la 3^{ème} : Coupe Graffin).

Yvré le Polin a déclaré forfait pour toutes les coupes.

Aucun repêchage – Yvré le Polin est éliminé des coupes.

III. ORGANISATION DES FINALES

La Commission a décidé de renouveler les LIEUX DES FINALES DE LA SAISON 2019/2020 si les clubs sont toujours d'accord.

Le Président du FC ST GEORGES PRUILLE a fait le nécessaire auprès du District le 11 octobre 2021 pour l'organisation des Finales des 3 Coupes le SAMEDI 14 mai 2022.

Nous confirmerons cette candidature par le secrétariat du District.

Le Président de la Commission Vétérans se charge de contacter le président de l'Entente LE BREIL.CONNERRE.ST MARS LA BRIERE qui avait accepté d'organiser les Finales de Championnat pour savoir s'il maintient sa candidature.

IV. ARBITRAGE DES FINALES

La Commission Vétérans souhaite reprendre les 3 arbitres habituels de nos Finales (Coupes et Championnat) à la condition que ceux-ci soient disponibles et avec l'acquiescement de M. André GOUSSE – Président de la Commission des Arbitres

V. LES REPORTS

1. Demande de report particulière de l'ENTENTE AIGNE LA BAZOGE

M. MORVAN, le responsable de cette Entente nous informe que les 2 clubs font leur soirée sur 2 dates : une soirée AIGNE et une soirée LA BAZOGE

Il sollicite une mesure exceptionnelle pour obtenir les 2 reports mais en ne comptabilisant qu'un seul report

La Commission Vétérans dans sa majorité a fait valoir l'application du règlement actuellement en vigueur et notamment son article 23 BIS qui stipule que CHAQUE EQUIPE a droit à 2 REPORTS au motif de LA SOIREE CLUB (dans ce cas : CLUB REFERENT d'AIGNE) ou INSUFFISANCE D'EFFECTIF

Pas moins de 10 équipes en ENTENTE avec un voire 2 Clubs et la Commission ne veut pas créer un PRECEDENT

La Commission vétérans acceptera le report de la soirée d'AIGNE mais refusera pour la Soirée de LA BAZOGE sous cette forme.

VI. SITUATION DES VISITES CLUBS

Certains Membres de la Commission Vétérans visitent les équipes le Dimanche matin

En date du 17 octobre 2021, 34 équipes ont fait ou auront fait l'objet de nos visites.

VII. SITUATION DES JOUEURS ENTRE 30 ET 35 ANS

Toutes les équipes se sont prononcées

81 joueurs sont utilisés en Vétérans pour cette tranche d'âge.

VIII. ARBITRAGE CENTRAL ET ASSISTANT EN VETERAN COMME EN SENIORS

Il faut IMPERATIVEMENT se référer aux INSTRUCTIONS de la F.F.F.

L'arbitrage « central » doit être effectué par une personne âgée de 18 ANS et PLUS

L'arbitre « ASSISTANT » doit être âgé de PLUS DE 15 ANS

La commission alerte les clubs en indiquant de NE PAS PRENDRE DE RISQUE EN FAISANT ARBITRER DES MATCHS VETERAN PAR DES PERSONNES ne rentrant pas dans les normes de l'arbitrage afin que votre responsabilité pénale ne vous soit imputable en cas d'accident.

IX. TIRAGE AU SORT DES COUPES - PROCHAIN TOUR 31 OCTOBRE 2021

COUPE BAUDRON - VILLENEUVE - MAUBON 2021/2022 - 2EME TOUR

1	Mulsanne-Teloche As 1	Ent Joue-Gui Beaumon 1
2	Le Mans Asptt 1	Spay U.S.N. 3
3	Ruaudin As 1	Coulans La Quinte Us 1
4	Loue Ca 1	Sable Fc 1
5	Change C.S. 1	Le Mans Gazelec Sp. 1
6	Le Mans Cs Carrefour 1	Guecelard Us 1
7	Ecommoy Fc 1	Le Mans Villaret As 1
8	Champagne Fcs 1	La Suze:Sarthe F.C. 1
9	Pays De Sille Fc 1	Monce En Belin E.S. 1
10	St Corneille Fc 1	Coulaines J.S. 1
11	St Saturnin Mi. F.C. 1	Bonnetable Patriote 1
12	Lombron Sports 1	Ent Vibraye 1
13	Le Mans Glonnieres 1	Savigne L'Eveque Us 1
14	Spay U.S.N. 1	La Ferte Bernard Vs 1

Exempt : Ent Le Luart Dollon Thorigné

COUPE PEREIRA - BALLON - IBANEZ 2021/2022 - 1^{ER} TOUR

1	Ent Aigne La Bazoge 1	Ent Yvre Sille Ph 1
2	Etival Les Le Mans 1	Le Mans Setram
3	Sarge Les Le Mans As 1	Spay U.S.N. 2
4	Anille Braye Foot 1	Ent St Cosme St Vinc 1
5	Saint Georges Fc Sgp 1	Neuville S/Sarthe As 2
6	Le Mans Gazelec Sp. 2	Tuffe Sc 1
7	Allonnes Js 1	Ent La Chap St Aubin 1
8	Solesmes Js 1	Neuville S/Sarthe As 1
9	Ballon Sc 1	F.C. Du Pays Bellemo 1
10	Le Mans So Maine 1	Louplande Fc 1
11	Arnage Pontlieue Us 1	La Chap. Du Bois Sl 1
12	Ent Le Breil Connerr 1	Volnay Osmane Boul 1
13	Ent Challes Lg-Telo 1	Ruaudin As 2

Exempt : US St Gervais de Vic

Le Président du District
de la Sarthe de Football,
Frédéric DAVY



Le Président de la commission,
Régis FOREST,



Le Vice-Président,
Jacques LIVET,

